

Découvrez, contribuez, partagez



Angers

rives nouvelles



3
regards

**UN GRAND
PROJET**
pour les berges de Maine



EXPO

6 au 29 janvier 2012

Forum du théâtre Le Quai / Angers

www.angers.fr

3 regards



Jean-Claude Antonini
Maire d'Angers
Président d'Angers Loire Métropole

Angers est une métropole d'équilibre. Elle concilie nature, culture, patrimoine, développement économique et qualité de vie. Nous faisons valoir l'identité angevine et nos atouts à travers de nombreux projets. Les Plateaux Mayenne/Capucins s'aménagent au nord d'Angers. Demain y vivront des milliers de nouveaux Angevins. La collectivité débute également l'aménagement de l'éco-quartier d'affaires Gare + qui accueillera quelques 2 500 emplois. Autre projet, l'Atoll, un éco-parc commercial régional

C'est dans ce contexte de rayonnement du territoire que prend place le projet de reconquête des Berges de la Maine, Angers Rives Nouvelles. Un projet majeur qui reflète l'ambition métropolitaine de rendre le territoire plus durable, plus écologique, plus respectueux de son patrimoine et de sa richesse naturelle et surtout tournée vers la modernité et l'avenir.

Aujourd'hui, nous vous invitons à découvrir le regard des trois équipes d'urbanistes sur la façon de faire renaître les berges, comment en faire des lieux de vie et d'échanges. Mais aussi comment on prend en compte l'obstacle que constitue la voie sur berges aujourd'hui. Une exposition, trois projets et trois conférences pour échanger avec vous.

Angers Rives Nouvelles est un projet partagé. Depuis mars 2010, 90 Angevins réfléchissent, visitent, débattent pour inventer la vie des berges demain. Grâce à leur travail, nous nous proposons de donner votre avis sur les différentes propositions.

Quand le rêve prend forme, tous les avis comptent.

Sommaire

Impulser une ambition métropolitaine	p 3
Retrouver un lien charnel avec l'eau	p 4
Harmoniser des paysages pluriels	p 6
Impliquer les Angevins au coeur du projet	p 8
Accompagner le changement	p 10
Equipe GRETHER ANGERS RIVES NOUVELLES	p 12
Equipe LIN MAINE PARC	p 16
Equipe REICHEN CONVIVENCE ANGEVINE	p 20

Impulser une ambition métropolitaine

S'appuyant sur des valeurs environnementales fortes, Angers a fait du développement durable un axe important de son action. Cet axe transparait évidemment dans le projet de reconquête des berges de la Maine, *Angers Rives Nouvelles*.

De grandes villes comme Bilbao, Bordeaux ou Lyon ont bâti des stratégies de développement métropolitain très fort autour de la reconquête de leur rivière. Angers se place également dans cette lignée. Urbanisme, environnement, culture, lien social, autant de thématiques fortes et structurantes pour ce projet de réaménagement qui contribue largement au rayonnement du territoire.

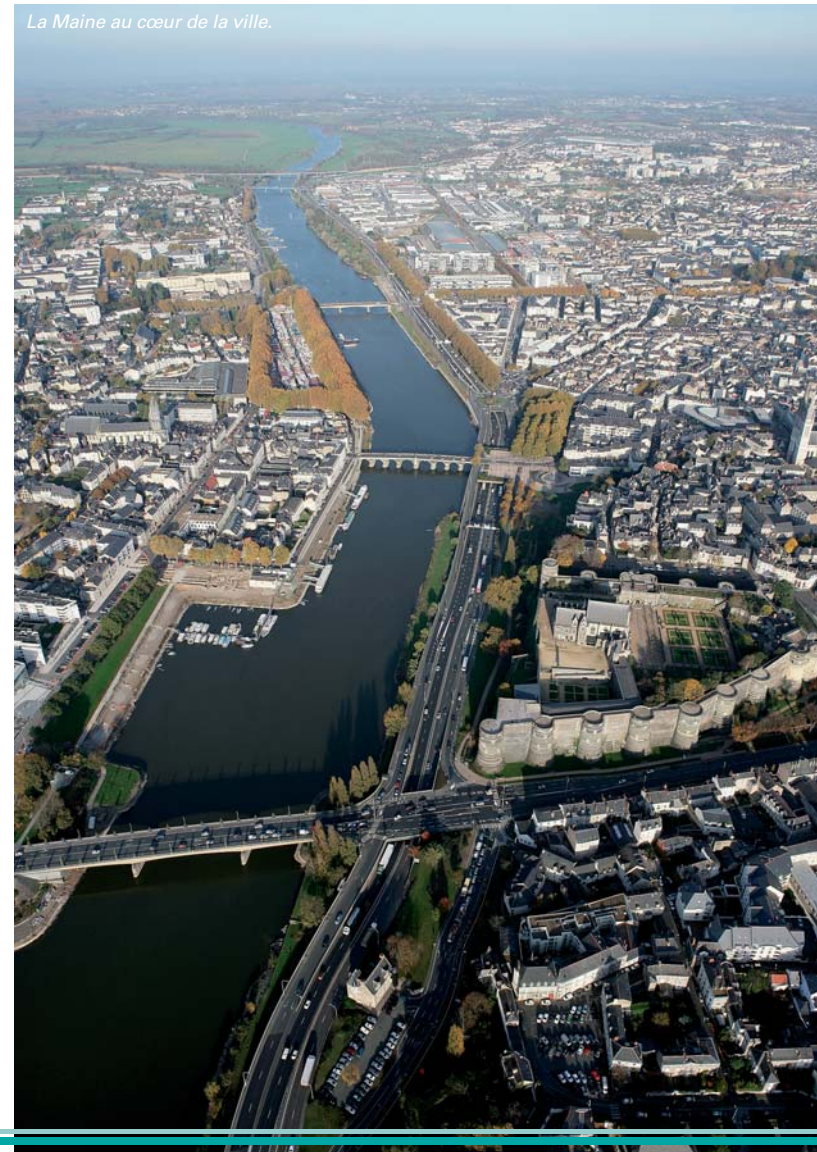
Le projet Berges de Maine, *Angers Rives Nouvelles* s'inscrit dans le temps, avec les Angevins. En effet, la concertation et la participation des habitants est une notion essentielle à sa construction et à sa réussite.

Les berges de Maine au cœur des grands projets angevins

L'objectif principal est à la fois d'offrir de nouveaux espaces de développement et de restituer un paysage exceptionnel et emblématique pour tous les Angevins, afin qu'ils imaginent leur avenir en *Grand* !

Ce projet, aux enjeux déterminants pour le territoire, doit créer du lien avec les nombreux projets urbains déjà réalisés ou à venir de part et d'autre de la Maine : le théâtre le Quai, le pôle universitaire Saint-Serge, le centre commercial Fleur d'Eau, le pont Confluences, le futur centre de congrès...

Avec le projet Berges de Maine *Angers Rives Nouvelles*, la ville et sa métropole entrent dans une ère nouvelle.



Retrouver un lien charnel avec l'eau

La cité angevine a toujours nourri un rapport étroit à l'eau

Place forte de l'Anjou, terre de confluence au caractère naturel exceptionnel, Angers s'est construite au carrefour d'un réseau hydrographique hors du commun, où se rencontrent le Loir, la Mayenne, la Sarthe et la Maine. Cette situation particulière lui confère une forte identité environnementale

Voici des centaines d'années, c'est sur la Maine qu'une petite communauté s'est rassemblée pour grandir et former Angers. Cette rivière a forgé le site en forçant la roche, et c'est autour d'elle que le commerce, la vie de la cité se sont construits. Suivant les époques, le visage des rives de la Maine a évolué, subissant parfois des transformations radicales. Plus près de nous, l'ensemble de la ville a été le témoin de mutations urbaines d'envergure ; le temps est donc logiquement venu de réfléchir au réaménagement des rives de la Maine.

« Lieu de vie et d'échanges, les berges de la Maine ont été, sont et seront, l'objet de toutes les transformations. »

Le pont des Treilles à Angers, huile sur toile, par J-V de Fleury, vers 1840 – Musées d'Angers.



Le Lac de Maine et l'île Robinson au premier plan.

Se réappropriier la rivière

On associe volontiers la douceur et l'harmonie à l'image d'Angers. Pour affirmer ces caractéristiques identitaires si importantes pour le territoire, Angers doit renouer avec cette harmonie et ce rapport fusionnel à la Maine. Il s'agit de repenser plus largement l'organisation de la ville, en lien avec sa métropole, et d'y intégrer les deux rives à nouveau réunies pour donner toute sa force, sa puissance et son mouvement à la fameuse douceur.

Un projet ambitieux pour mieux vivre ensemble

- Il redonne aux Angevins l'accès à la rivière et à ses rives.
- Il favorise un usage pacifié de l'espace public.
- Il supprime un axe de circulation de transit pour privilégier les modes de déplacements doux.
- Il développe l'attractivité de la ville sur le plan économique et touristique.
- Il revalorise un patrimoine majeur pour la cité angevine.

Environnement, paysage, rivière, urbanisme, habitat, économie, déplacements, sports et loisirs, tourisme, culture, démocratie participative... Berges de Maine *Angers Rives Nouvelles*, une dimension pour tous les éléments.



Festival Tempo Rives 2011, cale de la Savatte, face au château.



Le Quai Tabarly.



Sports et loisirs nautiques sur la Maine.

Harmoniser des paysages pluriels

320 hectares à imaginer, repenser et aménager

Le périmètre concerné par cette reconquête s'étend sur 6 km et 320 ha, répartis de part et d'autre de la rivière. Trois secteurs se détachent. On les différencie par leur localisation, leur configuration et leur histoire. Le projet rassemble et réconcilie tous les paysages, qu'ils soient naturels ou urbains, pour en accueillir de nouveaux, à vocation culturelle, économique ou sociale.

■ Le centre-ville, cœur de l'agglomération

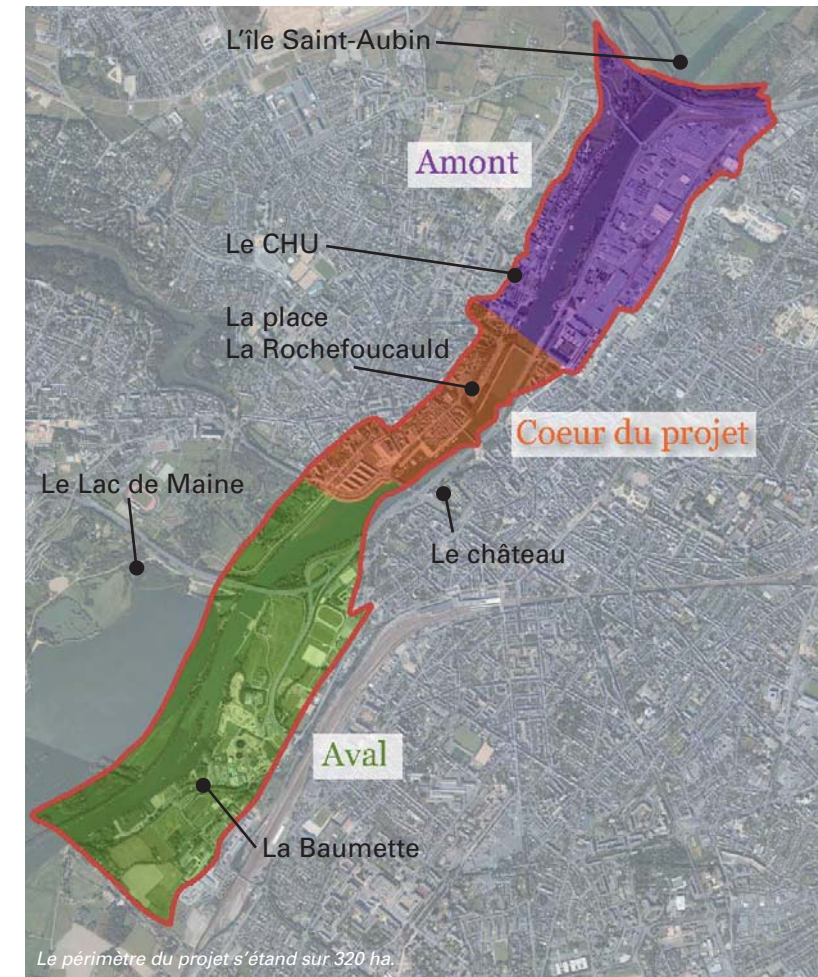
- Les places Molière et Poissonnerie, lieux majeurs du cœur de la cité
- L'ensemble du secteur entre le château et la Maine, espace emblématique d'un point de vue touristique et patrimonial
- Le secteur de la cale de la Savatte, lieu central en matière d'équipement culturel et touristique
- La place de La Rochefoucauld consacrée au stationnement et aux événements culturels ponctuels
- Les voies sur Berges, ex-liaison autoroutière qui reliait Paris à Nantes
- La promenade de Reculée

■ L'amont de la rivière

- Le quartier Saint-Serge, contiguïté des sites majeurs du pôle universitaire et tertiaire et liaison grâce au pont Confluences vers le pôle santé autour du Centre hospitalier universitaire
- Le Marché d'Intérêt National et autres activités commerciales
- Les quartiers Ney-Chalouère, Monplaisir et Doyenné
- L'île Saint-Aubin, véritable poumon vert au cœur de l'agglomération

■ L'aval de la rivière

- Le quartier de la Baumette, lieu accueillant une plaine de sports
- Le parc Balzac et le Lac de Maine, lieux naturels riches de leur biodiversité



La nature au cœur de la ville

Angers Rives Nouvelles constitue un corridor écologique qui connecte les grands espaces naturels et classés [au Nord et au Sud du territoire, des plaines de la Baumette aux Basses Vallées angevines]. Ces espaces assurent la continuité nécessaire au bon fonctionnement des écosystèmes et protègent les espèces et les habitats.

La question de la biodiversité, et plus largement celle de la nature en ville, s'affirme avec le projet.

Angers Rives Nouvelles prend en compte l'amélioration progressive de la qualité des effluents urbains et apporte sa contribution à l'amélioration des eaux de la Maine.

La question du bruit est une dimension fondamentale du projet, les berges étant l'un des points de la ville les plus exposés aux nuisances sonores provoquées par la circulation automobile.



Impliquer les Angevins au cœur du projet

Le projet d'aménagement s'écrit avec les Angevins et pour les Angevins

La ville se construit au quotidien grâce à la participation de chaque habitant. Les Angevins la façonnent, l'améliorent et en sont les acteurs.

Dès 2009, le débat, la réflexion et la concertation s'engagent à travers le travail de reconquête des abords de la Maine. Des moments privilégiés de présentation du projet, ouverts à tous, ont à chaque fois réuni de nombreux habitants.

Des instances de participation sont mises en place avec les associations et de nombreux acteurs locaux des milieux économiques, sociaux, ou environnementaux comme par exemple avec le Conseil local de l'environnement (CLE), composé d'un collège d'élus, d'associations adhérentes et des habitants de la ville d'Angers. Une synthèse de ces rencontres a été remise aux équipes d'architectes-urbanistes afin qu'ils puissent prendre connaissance de toutes ces réflexions et les intégrer en amont dans leurs projets.

Un laboratoire d'idées

En mars 2009, lors d'une réunion publique, un groupe de 90 Angevins est constitué sur tirage au sort. Depuis, leurs idées ont nourri la réflexion des trois équipes d'architectes-urbanistes.

Une interrogation autour de quatre axes

- > **Franchir.** Permettre la traversée de la Maine en toute sécurité.
- > **Longer.** Améliorer les accès aux berges et les parcours le long de la rivière.
- > **Rester.** Favoriser la qualité d'usage des espaces publics et l'animation.
- > **Regarder.** Dégager les perspectives et les vues paysagères.

Les visites, de Bordeaux et de Lyon ont permis aux habitants d'élargir leur perception des aménagements possibles. La réflexion s'est poursuivie dans le cadre d'ateliers où chacun s'exprime, pense, imagine et confronte ses idées à celles des autres.



Le « groupe habitant » repère le site depuis la Maine (ci-dessus), et découvre les quais de Bordeaux et de Lyon (ci-dessous)



La réflexion des habitants s'est organisée autour de trois axes :

● « L'eau ou comment reconquérir la rivière et ses berges »

Les notions de facilité, de simplicité, mais également d'évolutivité sont considérées comme capitales. La difficulté de longer dans son état actuel la Maine a été au coeur des échanges, faisant apparaître la nécessité de mettre en place des cheminements tout le long de la rivière, y compris rive gauche. Pour permettre l'épanouissement de chacun, la dimension humaine est soulignée. L'animation devra renforcer la complémentarité entre les deux rives de la Maine.

« Un site sur lequel on se rend avec plaisir, comme une évidence, quand on a du temps pour se divertir, se promener, contempler... Le nouveau lieu de rassemblement d'Angers ».

● « Angers demain inspirée, innovante, une qualité de vie toujours plus forte... quels moyens pour ces objectifs ? »

Ce groupe souligne le contraste des ambiances : portuaire, urbaine, monumentale, industrielle, routière, végétale... qui se juxtaposent sans transition. Cette grande diversité est certes apparue comme un atout, mais une harmonisation de l'ensemble est jugée nécessaire. Le groupe a également pris en compte la dimension importante de l'espace occupé par la voie sur berges.

« Dans la thématique du « vivre-ensemble », au sein du groupe, transparait une volonté forte de créer du lien et de la mixité, de rapprocher les quartiers, les habitants. »

● « Piétons, cyclistes, poussettes... et voitures.

Quel équilibre demain sur les berges de la rivière ? »

L'avenir des voies sur berges, les déplacements doux et les berges accessibles à tous sont au coeur des discussions. La limitation du trafic urbain et de la vitesse est apparue indispensable pour aspirer à un lieu apaisé. La mise en place de passerelles dédiées aux déplacements doux entre le Lac de Maine et la Baumette, sur le tracé de l'ancien pont des Treilles, peuvent être des solutions possibles. Au même titre que la construction d'une pente douce notamment entre la faculté Saint-Serge et la Maine ou la mise en place de passerelles attenantes à un pont routier.

« Il faut rendre la Maine accessible à tous les Angevins. Réduire les nuisances sonores grâce à moins de circulation. »

Portrait des « Rives Nouvelles » par les Angevins

Un lieu de rencontres • Une agora qui facilite les échanges, les déambulations • Un lieu ouvert et de convivialité • Des activités de loisirs divers et pour tous les âges • Un lieu d'animation • Un cadre propice au calme, au repos, à la contemplation, à la méditation et à l'harmonie • Toutes les dimensions de la vie de la cité, le travail et les activités économiques.



Temps de travail entre le « groupe habitant » et les architectes-urbanistes.



Réunion publique (février 2011).

Accompagner le changement

Après des premières études conduites, entre 2003 et 2008, [sous l'égide de l'Etat et de l'Agence d'urbanisme de la région angevine (AURA)] au sujet de la requalification de la RN 23, c'est en 2010 que la Ville d'Angers décide d'ouvrir un concours international relatif à l'aménagement des Berges de Maine. Pas moins de trente-sept équipes pluridisciplinaires (urbanistes, architectes, paysagistes...) ont proposé leur candidature en juin 2010. Trois équipes ont été retenues pour travailler aux côtés de la Ville d'Angers afin d'élaborer un projet.

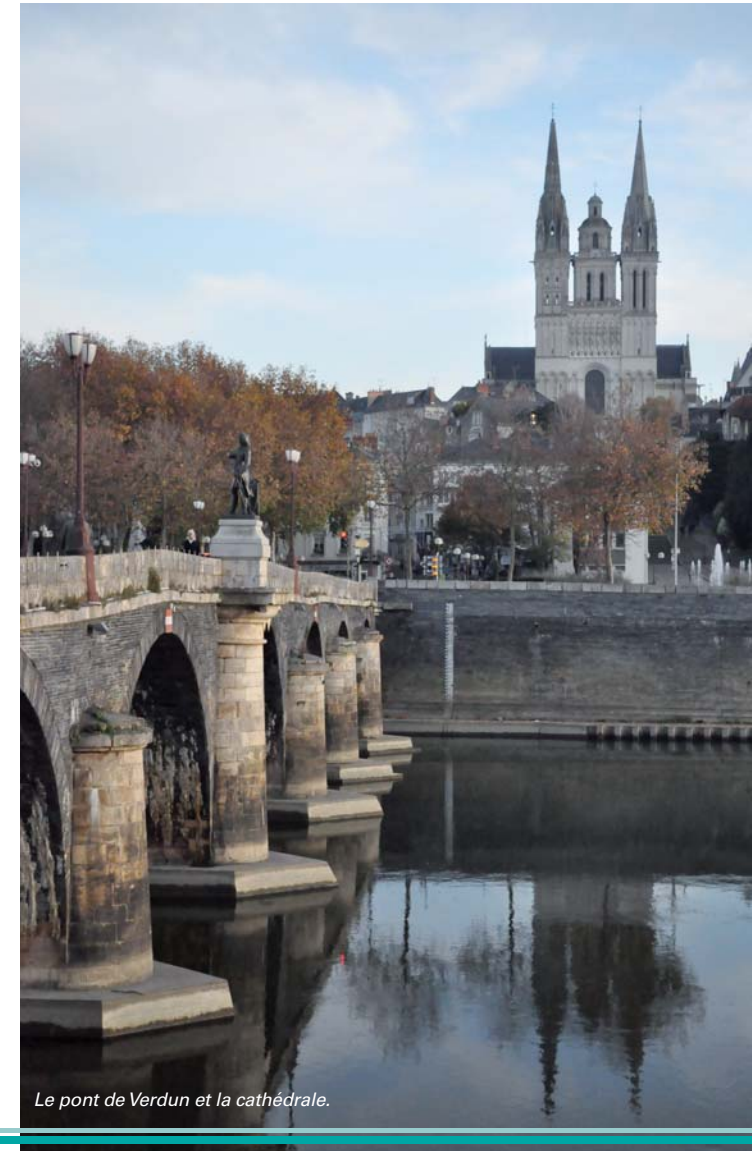
Un encadrement spécialisé

La Ville d'Angers crée en 2008, La Mission Berges de Maine. Son rôle est de piloter et de coordonner les études, de servir d'appui technique aux élus, de participer au processus de concertation...

Des instances de réflexion

Les équipes d'architectes-urbanistes bénéficient pour se lancer dans l'aventure d'un séminaire de travail avec les différents services de la collectivité et les partenaires extérieurs. La conduite du projet se place sous l'autorité d'un comité de pilotage que le Maire d'Angers préside. Il se constitue également de représentants du Conseil municipal, de membres de la direction générale de la ville et de techniciens. Trois experts sont associés à l'élaboration du projet : Claire Gautier, paysagiste ; Jean-Vincent Berlottier, architecte urbaniste, expert pour la Mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques (MIQCP) et Francis Cuillier, urbaniste (Grand prix de l'urbanisme 2006, président du Conseil français des urbanistes).

Un comité technique assiste la conduite du projet. Il est constitué de techniciens de la ville, de l'Agence d'urbanisme de la région angevine (AURA) et de la Société d'aménagement de la région angevine (SARA). Son rôle est de préparer les travaux du comité de pilotage, d'assister la direction du projet, et de participer au suivi des études et travaux.



Le pont de Verdun et la cathédrale.



Chronologie

■ 2003 -2008- Les prémices du projet

Deux études de requalification de la RN 23 et de reconquête des berges ont été menées successivement par l'Etat et la Ville d'Angers, avec l'agence d'architecture - urbanisme Seura (David Mangin).

■ 2008 -2010 - La mise en place du projet

- Juin-Septembre 2009 : Exposition publique « D'une rive à l'autre »
- Février 2010 : Première Réunion publique
- Avril 2010 : Création du « groupe projet habitants » composé de 90 habitants tirés au sort et invités à réfléchir aux berges de Maine de demain.
- Juin 2010 : Lancement du concours auprès des architectes-urbanistes au niveau européen
- Octobre 2010 : Restitution des travaux du « groupe habitant » au comité de pilotage
- Novembre 2010 : Sélection des trois équipes pluridisciplinaires d'architectes-urbanistes

■ Janvier - Avril 2011 - Du diagnostic aux orientations stratégiques

- Janvier 2011 : Lancement de l'étude
- Séminaire de travail entre les équipes et les acteurs du territoire angevin
- Seconde réunion publique
- Mai 2011 : Comité de pilotage de définition des choix stratégiques entre la phase d'étude et la phase de mise en place du projet et de définition du programme et remise du programme aux équipes

■ Juin - Novembre 2011 - Des orientations stratégiques aux projets

De juin à octobre 2011, une deuxième phase de travail a été consacrée à l'élaboration des projets finaux sur la base de leurs orientations stratégiques. Elle s'est déroulée de manière séparée entre chaque équipe.

■ L'avenir : 2012... et après

- Janvier 2012 : Exposition « *Angers Rives Nouvelles*, 3 regards - Un grand projet pour les Berges de la Maine »
- Février 2012 : Synthèse de la concertation établie lors de l'exposition
- Printemps 2012 : choix du projet lauréat puis réalisation du document de référence par le maître d'œuvre lauréat donnant une perspective d'évolution du projet sur les 20 ans à venir

Les premières réalisations éphémères ou permanentes vont donner corps au projet et inciter les Angevins à s'approprier les rives nouvelles.

L'avenir du territoire s'écrit ensemble

L'exposition des projets Berges de Maine – *Angers Rives Nouvelles* marque la fin d'une période : celle des études, du dessin des projets... Mais c'est avant tout le début d'une nouvelle ère : la réalisation d'un projet en concertation permanente avec les habitants, les structures et les différents acteurs du territoire.

**Partez à la découverte des 3 regards
sur les Berges de Maine et
de leur transformation en Rives Nouvelles.**



Un projet de Maine *eaux, nature en ville, usages*

Entre les rivières d'amont et la Loire, la Maine a déterminé la fondation d'Angers. Au cœur du projet, la Maine doit à nouveau orienter le devenir de la ville, pour une nouvelle époque de son histoire. Les rives sont, avant tout, agréables à parcourir en contact étroit avec les éléments de nature, avec les eaux du lit élargi de la rivière et avec le prolongement en ville des vastes espaces d'agrément de l'île Saint-Aubin, du Lac et du parc Balzac, de la Baumette. Le travail du paysage sensible, de biodiversité végétale et citadine, joue un rôle majeur, visant à constituer une nouvelle charpente verte et bleue entre les Basses Vallées angevines et la Loire. Il associe étroitement ville et nature, ressourcements et activités individuelles ou collectives dans un grand « **parc et port linéaire** ».

Les rivages ne peuvent être stabilisés et réduits à une seule ligne fixe de contact entre la terre et l'eau. Le principe proposé consiste à développer un grand jeu de plissements des sols riverains, qui intègre les variations des niveaux et assure la continuité des parcours et l'accessibilité de tous jusqu'à l'eau, en toutes saisons. Ce dispositif de strates plantées et de gradins d'ardoise et de stabilisé, qui fait écho aux bandes du château, assure les continuités des parcours en plan et leurs variations en profil ; il tresse le minéral, le végétal et les bords de l'eau, permettant de **tisser ville et nature**.

À partir des nombreuses pratiques déjà en présence, les multiples usages en rapport avec le cours d'eau sont à mettre en valeur et à amplifier. Les berges, espaces ouverts et attractifs, entre la cité et les eaux, offrent une très belle suite de lieux fédérateurs, de vie urbaine, de rencontre et de pratiques multiples – déplacements, promenades, exercices sportifs, navigation de toute forme, pêche, usages touristiques, pédagogiques, spectacles, expositions, fêtes, etc.



Les berges du centre ancien autour du Pont de Verdun

Le grand projet d'Angers *diversité des lieux, complémentarité des deux rives*

Élaboré avec et pour tous les Angevins, le projet s'appuie sur les grandes qualités du site et de ses différentes composantes. Loin d'importer artificiellement des images ou modèles extérieurs, les propositions sont fondées et cultivées à partir de la singularité des lieux déjà là. Ces acquis très variés sont une richesse caractéristique à cultiver. Rive droite et rive gauche, les vis-à-vis de la Maine présentent des configurations différentes. La succession des séquences met en relief un jeu d'alternance entre les espaces riverains, contrastés et complémentaires. Les aménagements ont pour but de **fédérer** les différentes parties de l'agglomération, les principales institutions et équipements (gare, commerces, université, hôpital, etc.) et les réalisations nouvelles autour de la rivière, à cheval sur les deux rives.

Afin de multiplier les pratiques entre les rives, de constituer un centre-ville étendu autour de la rivière, plusieurs nouveaux franchissements sont proposés, préservés ou aménagés : le pont de Verdun traité en espace de rencontre central pour piétons, autobus, voitures, vélos ; une passerelle entre la cale de la Savatte et l'ascenseur reliant les pieds du château au bout du Monde ; une passerelle entre la place Molière, le quai Gambetta et le quai Monge, les esplanades La Rochefoucauld, Saint-Jean et la Douvre ; une reconversion du pont ferroviaire de Segré ; un bac saisonnier entre la Baumette et la digue du Lac de Maine ; un pont à long terme entre les développements de Saint-Serge et la Reclée.



Un rayonnement métropolitain *attractivité et extension du centre d'agglomération*

Par sa portée, le projet des Berges de Maine dépasse à l'évidence les dimensions de son seul territoire. Les Rives Nouvelles développent et enrichissent l'expression d'un renouvellement identitaire pour toute la métropole angevine. Tous les grands enjeux urbains sont pris en considération, corrélés les uns aux autres, conjugués dans une vision d'avenir globale. Il s'agit d'engager dans la durée une démarche de projet forte et stable, expression essentielle du devenir de la ville, de son dynamisme et des grandes orientations de son développement. En contrepartie de l'important étalement urbain de la période passée, il convient maintenant d'étendre le centre-ville à la mesure de la métropole, de constituer un espace central vert et bleu, **vaste lieu de vie publique et de représentation**.

En prolongement direct du centre-ville actuel, les programmes de construction préconisés forment **un important développement urbain dans le secteur de Saint-Serge**. Ces réalisations sont caractérisées par une intense mixité des fonctions, logements donnant sur les grands espaces d'agrément de la Maine élargie, équipements, activités économiques tertiaires et institutions, pôle commercial renouvelé et intégré. Ce secteur est desservi en son milieu par une large avenue, qui remplace la voie des berges et comprend une ligne forte de transports en commun, tramway ou bus à haut niveau de service.

Dans la suite des équipements existants, une suite d'édifices exceptionnels est installée en vitrine sur l'ensemble de la Maine, dont ils ponctuent le renouveau, comme de « **petits monuments** ». Selon les sites, ils sont différents par leurs dimensions, leurs programmes, leurs architectures ; ils s'adressent aux divers publics et forment dans le paysage des repères, des buts de promenade.

Reconversion, intégration de la voie des berges

Le projet proposé garantit l'accessibilité complète des nouveaux espaces centraux par tous les moyens de déplacement, y compris l'automobile, dans une optique d'inter-modalité, rééquilibrant la place du piéton, du vélo et des transports en commun.

Aujourd'hui, l'ouvrage autoroutier de la voie des berges fait obstacle aux accès à la rivière, interdit les promenades riveraines, produit d'importantes nuisances sonores et dégrade le paysage.

La position de notre équipe préconise **une domestication progressive de l'infrastructure**, son intégration dans le cadre urbain et paysager. Par étapes, les files de circulation sont partiellement reportées au niveau du plateau urbain, côté ville. Les actuels ouvrages des trémies dénivelées sont progressivement aménagés et



exploitées pour l'écoulement des crues et pour les piétons, les vélos, les espaces paysagers. Avec deux fois deux files de circulation, la future avenue des Berges offre en surface les capacités d'accès au centre-ville nécessaires à l'attractivité commerciale, tout en dissuadant les flux de transit. Au droit du secteur Saint-Serge, la voie est totalement reportée au milieu des développements urbains en recul de la Maine, pour laisser place à la voie d'eau, à ses jardins et au futur parc Saint-Serge.

Un projet à partager *flexibilité et participation* *de tous les publics-acteurs*

Les lignes directrices du projet d'ensemble sont simples et fortes pour être partagées durablement et par tous les acteurs. Cependant, chacun des aménagements esquissés reste flexible, adaptable, offert à tous les enrichissements, que ne manqueront d'apporter les évolutions imprévues et surtout les attentes et demandes de tous les publics concernés. Notre équipe souhaite s'engager ainsi dans une démarche de projet de longue haleine, ouvert, vivant.





La Maine est la rivière d'Angers. En raison de sa longueur réduite (12 km seulement), et à la différence de beaucoup d'autres cours d'eau, elle est associée exclusivement à une ville, qui lui doit en retour son histoire et une grande partie de son caractère. L'état de séparation actuel entre Angers et sa rivière n'en est que plus violent.

Rivière, territoire

Au-delà de la reconversion de l'autoroute qui traverse la ville depuis près de quarante ans, du seul réaménagement des rives de la Maine occupées par l'infrastructure, nous proposons de situer la réflexion dans le cadre plus large de la rivière, comme élément structurant et significatif du territoire.

Nos propositions s'inscrivent dans un périmètre élargi. De Bouchemaine à Saint-Sylvain d'Anjou, des plaines agricoles de la Meignanne à Juigné-sur-Loire, elles considèrent l'une des plus vastes zones de confluence de France, dont elles s'efforcent d'activer le potentiel.

Notre approche consiste à croiser l'ensemble des questions, d'ordre social, économique, écologique, culturel, qui se jouent autour de la rivière.

À proposer une réponse intégrée, qui lie entre eux les enjeux de son accessibilité, de l'équilibre entre ses deux rives, de la connaissance de son fonctionnement hydrologique, de ses paysages, de ses fonctions métropolitaines, de ses repères symboliques, de son attractivité économique, des nouvelles formes d'habitat qu'elle peut générer...

Maine Parc

Du centre historique à l'île Saint-Aubin, du quartier Saint-Serge aux prairies de la Baumette, la Maine rencontre une très grande diversité de situations – de très urbaine à très sauvage. Chacune de ces situations dispose de potentiels à identifier, de qualités cachées à révéler. Nous proposons de les agréger dans un tout hétérogène mais cohérent : Maine Parc.



Maine Parc repose sur l'accessibilité de la Maine sur ses deux rives, de confluence à confluence. Elle est pour partie immédiate, mais aussi fondée sur la transformation dans le temps de la voie des Berges, la transition vers un système de mobilité plus intégré, plus efficace et plus lisible.

Maine Parc s'appuie sur l'intensification urbaine et/ou paysagère des séquences traversées par la rivière. La géographie est structurante, le développement urbain s'effectue autour de nouvelles natures urbaines.

Maine Parc est marqué la présence de l'eau. L'eau se déploie dans un paysage de rives amples, qui absorbe les crues de la rivière et augmente ses capacités d'autorégulation.

Temps, scénarios

Toute stratégie urbaine pour le territoire des Berges de Maine doit composer avec une part d'incertitude. D'une part, parce que les villes se construisent et se transforment dans le temps. D'autre part, parce que la transformation des Berges de Maine, en raison de son ampleur, sera accompagnée de mutations pour certaines largement imprévisibles. Plutôt qu'un improbable plan définitif, nous proposons donc avant tout un cadre, qui accepte non pas un seul mais plusieurs états possibles d'une même vision. Plus qu'un grand projet nous misons sur un processus, ouvert à différents scénarios. Nous en présentons ici trois. Les interventions distillées dans chacun de ces scénarios ont vocation à se combiner plus qu'à se succéder, à se recomposer plus qu'à s'ajouter. Elles dessinent en creux les contours d'une rivière associée à son territoire, d'un territoire réuni autour de sa rivière.



01- Petites interventions, fort impact

Le scénario 1 « petites interventions fort impact » correspond à un état immédiat du projet, l'été 2013 par exemple. Une combinaison d'interventions légères et d'évènements remplace concrètement et symboliquement la Maine au centre de la ville. L'élément le plus emblématique est un ponton flottant, installé au droit de la voie des berges. Il accueille ponctuellement des programmes définis (piscine flottante, auberge de jeunesse,...) et permet en toute saison une promenade continue, aujourd'hui impossible, entre les ponts de la Basse Chaîne et de la Haute Chaîne. La place de la Poissonnerie est libérée du stationnement, celle de la Rochefoucauld est réorganisée et de nouveaux évènements y sont programmés. Des modes de déplacement alternatifs se mettent en place, de nature plutôt ludique : service de minibus électrique dans le centre-ville, micro-mobilité, navette fluviale entre Bouchemaine et Écouflant... Un vaste réseau de chemins est aménagé : il est à l'échelle de l'une des plus vastes zones de confluence de France, dont il permet la découverte et la pratique. Appuyé sur la géographie de la rivière, il s'offre comme une structure possible des développements à venir.

02- Berges actives, développement ciblé

Le scénario 2 « berges actives développement ciblé » décrit le développement du centre-ville et de ses abords, comment il pourrait s'effectuer à ce stade sans modification lourde de la voie des Berges, dont les accès au niveau du pont de Verdun et de la place Molière seulement, sont supprimés. À partir de ces anciennes bretelles réinvesties, une grande terrasse est aménagée en surplomb sur la Maine, et connectée aux principaux espaces publics de la ville. De nouveaux équipements structurants s'implantent sur les rives de la Maine: le nouveau centre des congrès (mitoyen du théâtre Le Quai), un nouvel immeuble mixte de bureaux, hôtel et commerces place Molière (son rez-de-chaussée accueille le nouvel office du tourisme de la ville), un nouvel équipement sur le site de l'hôpital. Le quartier Saint-Serge se développe dans le prolongement de l'université : sa structure perpendiculaire à la rivière, la modulation de sa topographie, permettent de recevoir l'eau en période de crue tout en mettant à l'abri les logements. À la Baumette, quartier stratégique en raison de sa proximité avec la gare, de premiers bâtiments sont construits. Surtout, un projet pilote associé à l'université et au Pôle Végétal, propose l'expérimentation in situ, de systèmes d'auto-régénération du fleuve et de nouvelles formes de construction en zone inondable.

03- Saut quantique, natures nouvelles

Le scénario 3 « saut quantique natures nouvelles » se fonde sur l'hypothèse d'un changement de dimension de la ville d'Angers, qui retournée vers sa rivière, verrait son attractivité et sa capacité d'investissement démultipliés. La requalification complète de la voie des berges en boulevard urbain est opérée, permise notamment par le réaménagement des deux échangeurs de Saint-Serge et de l'Atlantique, la mise en service de la deuxième ligne de tramway et celle d'un nouveau bus à haut niveau de service le long de la rivière. L'ensemble des continuités entre la ville et la rivière sont rétablies, le pont de Verdun est réservé exclusivement aux piétons et aux transports publics. La séquence entre les principaux espaces publics du centre-ville

(parc en pied de château, cale de la Savatte, place La Rochefoucauld, place de la Poissonnerie) se trouve ainsi complètement redéfinie. Au Nord et au Sud du centre-ville, les nouveaux quartiers de Saint-Serge et la Baumette décrivent un paysage urbain original intégrant le bâti, le végétal et la présence de l'eau, dans des structures respectivement géométrique et plus naturaliste. La mutation proposée des franges du parc Balzac et des actuels terrains militaires situés au Sud du quartier de la Baumette repose également sur des formes urbaines compactes, très fortement reliées au paysage de la Maine. Les prairies inondables au Nord et au Sud de la ville constituent le prolongement naturel de ces nouveaux quartiers. Réactivées et réappropriées, elles constituent des situations à part entière de Maine Parc.



3

Equipe REICHEN CONVIVENCE ANGEVINE La réinvention d'un centre

Tout projet urbain est un voyage et une rencontre avec la réalité et l'imaginaire d'une ville. Mais il renvoie aussi à un moment d'une histoire urbaine et humaine. Dans l'époque de rupture et d'incertitude que nous traversons on peut comprendre que toucher à un site aussi emblématique que les berges de la Maine ne se résumera pas à une question de forme ou de tracé. Il s'agit bien d'**engager une nouvelle étape du « récit urbain » d'une ville.**

Les questions qui se posent aujourd'hui se situent à l'inverse des préoccupations des années 60. Après le choc de la guerre, « l'homme moderne » avait trouvé son chemin dans les dogmes d'un « mouvement moderne » qui n'hésitait pas à se référer au contexte de la « table rase ».

Il avait aussi choisi **l'automobile comme outil de son émancipation.** La société de cette époque n'avait aucune conscience du prix qu'il y aurait à payer pour son enrichissement collectif. Personne n'imaginait qu'un demi-siècle plus tard nous aurions à nous poser autant de questions touchant à la survie même de notre planète.

La rupture environnementale est maintenant consommée avec ses exigences, ses espoirs et ses incertitudes et elle se conjugue avec un autre facteur d'évolution qui concerne l'intrusion dans nos vies du « temps réel » et de « l'espace virtuel ».

Dans les années 70, l'espace a changé plus vite que la société. C'est maintenant la société qui va changer plus vite que l'espace. « L'homme moderne » a fait place à « l'homme du présent ».

C'est sur ce chemin peu balisé que doit s'aventurer le projet urbain. C'est une recherche sur l'espace et les lieux mais aussi sur un principe de « **convivence angevine** » qui puisse réinventer ici un art de vivre ensemble.

Le projet doit être le support de cette transformation sociale. **Comment des « familles urbaines » contrastées vont se partager un même espace en y vivant des temps différents ?** C'est un projet et un processus que nous voulons définir et c'est le sens que nous donnons à l'idée de co-production de l'espace.

Associer un projet urbain à un projet sociétal impose un « acte déclencheur » et nous avons la conviction que seul le déclassement rapide de l'autoroute urbaine installée sur la berge peut remplir ce rôle. **Supprimer tous les flux de transit et restituer symboliquement l'autoroute aux habitants** est un acte physique et symbolique à l'échelle de l'ambition d'Angers Loire Valley.



Dans notre projet nous n'avons pas cherché à justifier cette position ou à imaginer des alternatives. Nous nous sommes consacrés à rendre possible cette hypothèse. **Nous ne menons pas non plus une croisade contre l'automobile.** Nous affirmons seulement qu'il faut la remettre au service de la ville et non l'inverse. Diminuer par deux la circulation et la vitesse tout en **augmentant la mobilité dans le centre ville** est l'équation que nous avons vérifiée.

C'est sur ces bases que nous avons imaginé les règles de conception et de réalisation d'un « territoire d'échange » adapté aux attentes de notre époque.

Il est identifié selon trois angles de vue, mais surtout trois « chantiers » complémentaires :

Les échanges physiques,
Les échanges humains,
Les échanges spécialisés.

• Les échanges physiques

La mobilité urbaine est bien sûr au cœur de ce processus et l'introduction du tramway en est le premier acte. Le chemin est tracé vers des pratiques où **service et sociabilité vont à nouveau être réunis.**

Supprimer les flux de transit est le prochain objectif qui nécessite le retraitement des échangeurs Sud et surtout Nord pour permettre l'accès vers Nantes. La modélisation des flux réalisée sur cette base montre la possibilité de se passer du transit sur la berge, **sans le préalable de la réalisation longue et onéreuse d'un contournement Sud.**

Une accessibilité en « sens inversé » (sans transit) vers le pentagone et une desserte en « boucle » à l'intérieur de celui-ci préfigure un plan « en

marguerite », en organisant le trafic automobile au profit de l'économie du centre ville.

Une seconde ligne de tramway et le réseau « Car-Maine » desservant le quai concrétiseront les **principes d'une mobilité « apaisée ».**

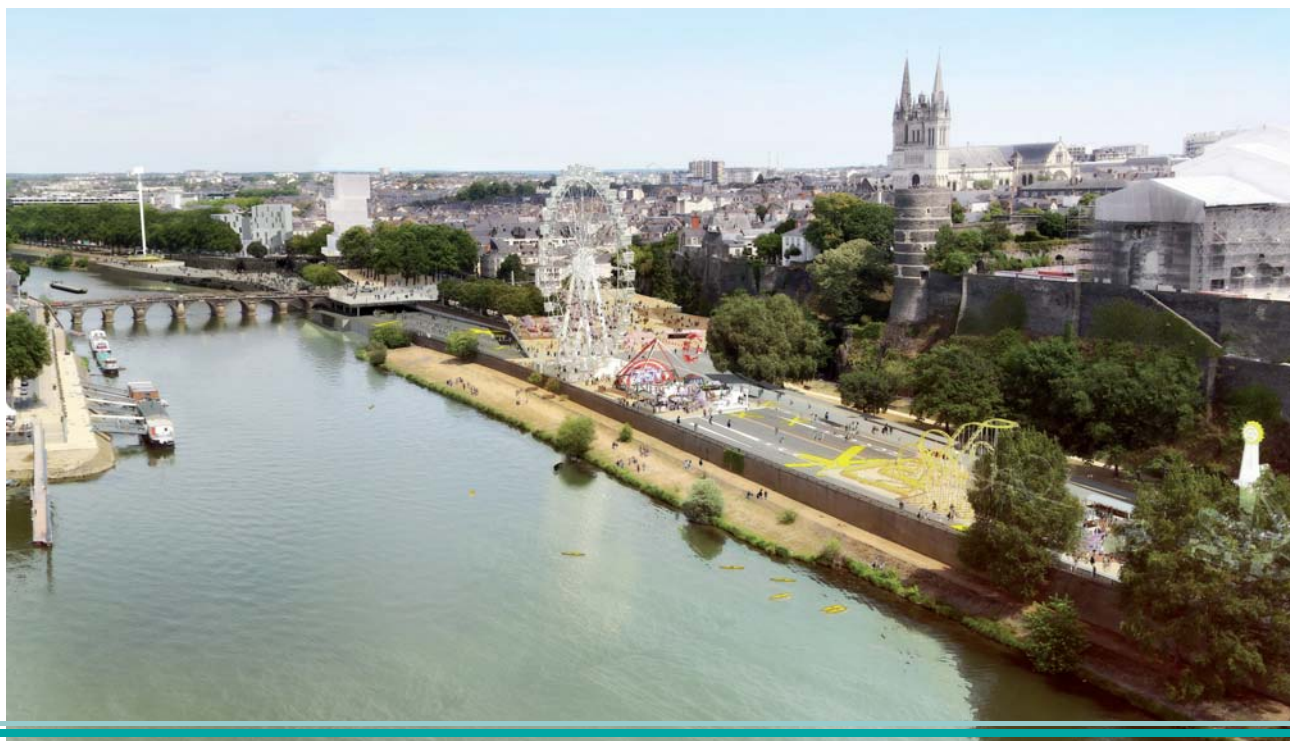


• Les échanges humains

Restituer les quais à la population est un acte d'une autre nature. L'idée que nous développons à Bordeaux dans le quartier de la gare Saint Jean est celle d'un espace public conçu comme un « **équipement collectif à ciel ouvert** » co-produit avec les habitants.

A Angers, « **l'autoroute déjantée** » est une métaphore qui exprime un usage festif et événementiel. Nous parlons aussi « **d'autoroute jardinée** », « **d'autoroute sportive** » ou « **d'autoroute associative** ».

La réalité physique de ce lieu est celle d'un plateau indestructible en dehors des rampes qui enferment les trémies. Cette « **archéologie du présent** » sera utilisable comme un **parcours continu fédérant les quartiers** et comme le prolongement naturel de ces derniers. C'est un **lieu « non marchand »** simple, modulable, évolutif et économe que nous voulons contribuer à mettre en œuvre.



• Les échanges spécialisés

Ces deux premiers projets ouvrent ensuite la voie au retraitement de la jonction entre les quartiers et le fleuve. C'est le lieu des « échanges spécialisés » programmés comme une **chaîne continue d'espaces associés au fleuve**, mais aussi comme un ensemble de fonctions prenant la « couleur programmatique » des quartiers existants : l'éducation, la santé, les échanges, le tourisme, les loisirs, le commerce ou la fonction résidentielle. Cette dernière sera particulièrement développée sur les « îles habitées » que nous proposons d'installer sur le quartier « Saint Serge Nord ».

Ces projets seront conçus comme une **vitrine du développement durable** et ils composeront une **nouvelle scénographie des berges associée à l'histoire**. Ces deux composantes sont les clefs d'une « économie du rayonnement » touchant toute l'agglomération et dont les berges seront l'incarnation.

Les **7 lieux des berges** ne forment pas un chantier monolithique et interminable. Ils seront menés un par un au **rythme de la vie locale**. Le projet que nous proposons est un projet générationnel. En 15 ans nous pouvons reconstruire les rives, stabiliser un paysage et une écologie urbaine et transformer les pratiques des habitants autour de nouveaux principes de déplacement et de la réinvention d'un espace collectif.

Pour remplir cet objectif il y a une condition évidente : **la transformation des usages doit être pensée comme un chantier autonome commençant dès aujourd'hui, sans préalables**.

Il y a bien sûr d'autres façons de « faire la ville » dans un territoire qui dispose de grandes ressources foncières proches de son centre, mais si nous avons concentré notre énergie sur la transformation rapide d'un ruban

autoroutier c'est que peu de ville disposent, dans leur centre historique, de **l'opportunité d'associer de façon évidente un projet spatial et un projet social dans un coût maîtrisé**.

Dans 15 ans le monde numérique sera installé et on ne parlera plus de génération Y. C'est maintenant que l'expérimentation sociale a un sens évident.

Le monde virtuel va renforcer le réel. **C'est « ce réel » qu'il faut définir et seuls le temps et les habitants eux-mêmes peuvent le faire**. En tant que « dessinateurs publics » (par analogie avec l'écrivain public) nous pouvons apporter notre connaissance de la syntaxe à ce projet.

Nous imaginons **un chemin vers une « globalisation douce »** où un contexte local ne serait plus condamné à se fondre dans un imaginaire généralisé et où douceur et convivence d'aujourd'hui seraient les deux temps d'un même récit urbain.



